

Michel Huglo, article extrait du

Dictionnaire de la Musique. Science de la Musique : technique, formes, instruments. Sous la direction de Marc Honegger. Paris : Éditions Bordas, 1976.

tome I (AK) ISBN 2-04-005140-6

tome II (LZ) ISBN 2-04-005585-6

Cette copie numérique a été mise en ligne avec l'accord des Éditions Bordas

<http://www.editions-bordas.fr>

Elle est hébergée par *Archivum de Musica Medii Aevi* (Musicologie Médiévale – Centre de médiévistique Jean Schneider, CNRS / Université de Lorraine).

L'édition de référence demeure protégée par la loi sur les droits d'auteur.

Ce fichier est destiné à un usage strictement personnel à l'exclusion de toute fin commerciale.

Archivum de Musica Medii Aevi

http://www.univ-nancy2.fr/MOYENAGE/UREEF/MUSICOLOGIE/AdMMAe/AdMMAe_index.htm

ÉPÎTRE, l'une des trois lectures bibliques de l'avant-messe, cantillée par le sous-diacre, selon un récitatif très simplifié. La liturgie des premiers chrétiens avait

hérité de plusieurs usages issus de la Synagogue, en particulier celui de lire l'Écriture dans les assemblées. A côté des lectures de l'Ancien Testament, les é. catholiques, les Actes des Apôtres et les Évangiles ont pris une place importante à la synaxe. Les premiers chrétiens, qui étaient en bon nombre des juifs convertis, conservèrent l'usage des deux lectures de l'Ancien Testament, la Loi et les Prophètes, et ajoutèrent juste avant l'Évangile la lecture des lettres apostoliques. Ainsi, une gradation quasi spontanée des diverses sortes de lecture, intercalées de chants de psaumes, constituait peu à peu l'avant-messe :

Ancien Testament — Épîtres catholiques — Évangile
(1 ou 2 lectures) (Actes des Apôtres)

Tandis que plusieurs liturgies orientales conservaient 4 lectures, en Occident les diverses liturgies latines en réduisaient le nombre à 3 : au temps de St Léon († 461), Rome avait réduit les lectures à deux, é. et évangile. Mais on sait par le témoignage de St Justin martyr et par la disposition du chœur de l'église St-Clément à Rome, qui comporte 3 ambons, que Rome avait primitivement 3 lectures comme les autres liturgies latines. Le Missel romain a d'ailleurs longtemps gardé dans certaines messes de Carême le vestige de son usage primitif des 3 lectures (mercredi des Quatre-Temps de Carême, mercredi de la IV^e semaine de Carême, mercredi saint et vendredi saint).

Le genre de la pièce de chant intercalaire fournit encore un argument instructif sur l'organisation primitive. Deux chants suivent actuellement l'é. alors qu'une seule pièce serait nécessaire. Mais le genre de ces chants varie en fonction de la source qui a fourni le texte de l'é. : une é. tirée du Nouveau Testament sera toujours suivie d'un → graduel et d'un → alleluia ou, au Temps pascal, de deux alleluias ; une lecture de l'Ancien Testament, en Carême ou aux Quatre-Temps, sera suivie d'un graduel ou d'un → trait. Cela s'explique par l'usage des 3 lectures qui, suivant les *Constitutions apostoliques* (IV^e s.), étaient jadis séparées les unes des autres par une psalmodie responsoriale (voir l'art. CHANT RESPONSORIAL) :

A. En temps normal (dimanches et fêtes).

1. Ancien Testament 2. Nouv. Testament 3. Évangile
Graduel Alleluia

B. Dimanches de Carême.

1. Ancien Testament 2. Nouv. Testament 3. Évangile
Graduel Trait

C. Jours de semaine en Carême ou aux Quatre-Temps.

1. Ancien Testament 2. Ancien Testament 3. Évangile
Graduel Graduel

D. Au Temps pascal.

1. Actes des Apôtres 2. Épître apostolique 3. Évangile
ou Apocalypse Alleluia
Alleluia

Au samedi des Quatre-Temps, les 4 autres lectures de l'Ancien Testament sont également suivies d'un graduel, la dernière d'un trait. Le passage de 3 lectures à 2 par suppression d'une d'entre elles (Ancien Testament le dimanche, Nouveau Testament la semaine) a amené un blocage des pièces de chant qui ne s'explique que par la suppression d'une des lectures.

Le choix de l'é. est fonction de la fête et parfois de l'église où jadis se célébraient la messe papale, la « station ». Au système de la « lectio continua », dont on relève encore la trace au vendredi saint dans les deux lectures sans titre, on a bientôt substitué des lectures en rapport avec la fête célébrée, mais aussi avec l'église stationale, surtout en Carême. Le choix de certaines lectures de la liturgie ambrosienne ou de certaines lectures de Carême ne s'explique que par une étude de l'histoire des églises où se déroulait la liturgie. L'histoire des variations du choix des lectures puise ses sources dans les anciens épistoliers ou dans les livres du Nouveau Testament suivis d'un « Comes », c.-à-d. d'une liste liturgique désignant les é. affectées aux différents dimanches et aux fêtes de l'année liturgique. Le plus ancien est le Comes de Wurtzbourg (VII^e s.), qui a gardé quelques leçons prophétiques. Il faut mentionner aussi le Comes d'Alcuin (début du IX^e s.), qui a fait retour, à la Vigile et au jour de Noël, à l'ancien système des 3 lectures.

Dans les anciens épistoliers du rite romain, les é. ne sont pas notées mais seulement accentuées aux places où la voix doit quitter la teneur pour aborder la formule de cadence. Le récitatif de l'é. est noté sur lignes dans le Cantorinus romain imprimé au XVI^e s. et dans les tonaires récents, manuscrits ou imprimés. Ce récitatif comporte une teneur de récitation — pour l'é. elle se tient sur *fa* ou sur *do* — encadrée par une formule d'intonation et par une formule de conclusion : cadence suspensive au milieu d'une période achevée par un ; ou par un ? (dans ce dernier cas, la mélodie est montante, alors que dans les cadences du style direct elle est tombante) ; cadence définitive en fin de période. La cadence terminale, sur les derniers mots de l'é., est un peu plus ornée et conclut définitivement le récitatif :

Fin de période :



Cadence terminale :



La tradition offre plusieurs variantes à ce schéma de principe (voir art. Epistel in MGG). A partir de la fin du XII^e s., certains missels français comportent pour le cycle de Noël (26-28 déc.) des é. farcies, c.-à-d. les péripécies liturgiques habituelles dont le texte biblique est « farci » (interpolé) de gloses ou commentaires en latin, parfois aussi en langue romane ou en vieux français. Les é. farcies sont généralement notées en entier : celles qui se chantaient en français seraient à étudier comme modèle de récitatif pour les lectures de la liturgie contemporaine faites en langue vernaculaire. A côté des é. farcies, il faut encore signaler le chant de la Sibylle, intégré dans un texte d'Isaïe, le jour de Noël, habituellement à l'office nocturne mais parfois encore à la messe.

Bibliographie — 1. W.H. FRERE, *Studies in Early Roman Liturgy*, III *The Roman Epistle Lectionary*, Oxford 1935 ; A. WILMART, *Le lectionnaire d'Alcuin*, in *Ephemerides liturgicae* LI, 1937 ; BR. STÄBLEIN et CHR. MAHRENHOLZ, art. *Epistel* in *MGG* III, 1954. — 2. Sur les é. farcies : E. MARTÈNE, *De antiquis Ecclesiae ritibus*, Anvers 1737, vol. I, col. 281-282, et vol. III, col. 99-100, 108 ; L. GAUTIER, *Hist. de la poésie liturgique au M.A. Les tropes*, Paris 1886, rééd. 1966 ; S. CORBIN, *Essai sur la mus. rel. portugaise au M.A.*, Paris, Les Belles-Lettres, 1952 ; M. HUGLO, art. *Farse* in *Grove*, 6^e éd. (en prép.).

M. HUGLO